



FACULTÉ de DROIT de RENNES

MASTER DROIT FISCAL des AFFAIRES

Directrice : Professeur Yolande Sérandour



Rennes, le 2 septembre 2014

Objet : Partenariat, Mécénat

Monsieur,

Le Master professionnel, mention Droit des Affaires, spécialité «Droit Fiscal des Affaires», créé le premier septembre 2004 permet à ses diplômés de trouver une situation intéressante ; cela, grâce aux nombreuses heures de formation dispensées par des praticiens. Notre diplôme comprend 800 heures de formation dont 75% assurées par des praticiens.

Pour financer les frais de déplacement et de rémunération des praticiens, les frais de séjour d'études aux USA, organiser un colloque et une remise de diplômes, acquérir les ouvrages et logiciels dont ont besoin les étudiants et, plus largement, couvrir tous les frais que l'Université ne peut prendre en charge, dont les photocopies, nous devons trouver des ressources propres.

Parmi les solutions possibles, il y a le mécénat, des entreprises ou des particuliers. L'article 200 & 1 du Code général des impôts accorde aux particuliers une réduction d'impôt de 66% du montant versé à une Université. L'article 238 bis du même Code accorde une réduction de 60% aux entreprises.

Si vous souhaitez soutenir une jeune formation qui assure un emploi aux étudiants, rédigez un chèque libellé au nom du **comptable de l'Université de Rennes 1, M 2 DFA, CR FZDMD12** et expédiez-le sous enveloppe libellée au nom du directeur de ce diplôme : **Professeur Yolande Sérandour – Faculté de Droit - 9 rue Jean Macé – CS 54203 – 35042 Rennes Cedex.**

L'Université de Rennes 1 comprend 17 établissements. Il est donc important d'informer le directeur du diplôme destinataire. Chaque année, un montant important de taxe d'apprentissage et de mécénat n'arrive pas sur le compte du M 2 DFA faute des précisions ci-dessus.

En vous remerciant bien vivement de votre contribution à la réussite de nos étudiants, je vous prie de croire, Monsieur, en ma sincère considération.

Pr. Yolande SERANDOUR



UNIVERSITÉ DE RENNES 1

<http://adeefr.asso.univ-rennes1.fr>

M 2 D F A – Pr. Y. Sérandour - Faculté de droit et de science politique de Rennes1 – CS 54203 - 9 rue Jean Macé – 35042 Rennes Cedex – yolande.serandour@univ-rennes1.fr



FACULTÉ de DROIT de RENNES

MASTER DROIT FISCAL des AFFAIRES

Directrice : Professeur Yolande Sérandour



Rennes, le 2 septembre 2014

Objet : Partenariat, Mécénat

Madame,

Le Master professionnel, mention Droit des Affaires, spécialité «Droit Fiscal des Affaires», créé le premier septembre 2004 permet à ses diplômés de trouver une situation intéressante ; cela, grâce aux nombreuses heures de formation dispensées par des praticiens. Notre diplôme comprend 800 heures de formation dont 75% assurées par des praticiens.

Pour financer les frais de déplacement et de rémunération des praticiens, les frais de séjour d'études aux USA, organiser un colloque et une remise de diplômes, acquérir les ouvrages et logiciels dont ont besoin les étudiants et, plus largement, couvrir tous les frais que l'Université ne peut prendre en charge, dont les photocopies, nous devons trouver des ressources propres.

Parmi les solutions possibles, il y a le mécénat, des entreprises ou des particuliers. L'article 200 & 1 du Code général des impôts accorde aux particuliers une réduction d'impôt de 66% du montant versé à une Université. L'article 238 bis du même Code accorde une réduction de 60% aux entreprises.

Si vous souhaitez soutenir une jeune formation qui assure un emploi aux étudiants, rédigez un **chèque libellé au nom du comptable de l'Université de Rennes 1, M 2 DFA, CR FZDMD12** et expédiez-le sous enveloppe libellée au nom du directeur de ce diplôme : **Professeur Yolande Sérandour – Faculté de Droit - 9 rue Jean Macé – CS 54203 – 35042 Rennes Cedex.**

L'Université de Rennes 1 comprend 17 établissements. Il est donc important d'informer le directeur du diplôme destinataire. Chaque année, un montant important de taxe d'apprentissage et de mécénat n'arrive pas sur le compte du M 2 DFA faute des précisions ci-dessus.

En vous remerciant bien vivement de votre contribution à la réussite de nos étudiants, je vous prie de croire, Madame, en ma sincère considération.

Pr. Yolande SERANDOUR



UNIVERSITÉ DE RENNES 1

<http://adeefr.asso.univ-rennes1.fr>

M 2 D F A – Pr. Y. Sérandour - Faculté de droit et de science politique de Rennes1 – CS 54203 - 9 rue Jean Macé – 35042 Rennes Cedex – yolande.serandour@univ-rennes1.fr